LE JOURNAL TOULOUSAIN

JT

MÉDIA DE **SOLUTIONS**

COMPRENDRE, S'INSPIRER, AGIR 1€

Et maintenant p.10
AÉROPORT :
L'ACTIONNAIRE CHINOIS
S'ENVOLE DÉJÀ

Politique p.11
NADIA PELLEFIGUE
BRIGUERA BIEN
LE CAPITOLE

COMMENT SOULAGER LES URGENCES ?

L'hebdo à bloc

© DR

JEUDI 21 › 27 FÉVRIER 2019 · N° 827

LA PRÉFECTURE DE HAUTE-GARONNE
VOUS INVITE :

à être acteurs de votre ville : Retrouvez-nous page 13

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE : TOULOUSE EUROSUDOUEST

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

R 29141 - 0827- F 1,00€

LE JOURNAL TOULOUSAIN
MÉDIA DE **SOLUTIONS**

est édité par Scoparl News-Medias 3.1
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse
Tél : 09.83.27.51.09
redaction@lejournaltoulousain.fr
Registre du commerce :
RCSB 803 281 880
N° Commission Paritaire:
1123 C 83361
ISSN : 2425.1151
Dépôt légal à parution
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Rémi Demersseman
RÉDACTEUR EN CHEF :
Séverine Sarrat
redaction@lejournaltoulousain.fr
RÉDACTION :
Philippe Salvador, Nicolas Mathé, Nicolas Belaubre, Séverine Sarrat, et Maylis Jean-Préau.
CHEF DE PROJET WEB :
Fabien Pomiès
CORRECTION :
Thomas Gourdin
PHOTOGRAPHES :
Franck Alix et Hélène Ressayres
MAQUETTE :
Séverine Sarrat
IDENTITÉ VISUELLE :
www.cathycombarnous.fr
ANNONCES LÉGALES :
Tél. : 09.83.27.51.41
annonceslegales@lejournaltoulousain.fr
Le Journal Toulousain est habilité à publier les annonces légales et judiciaires en Haute Garonne
Tarif préfectoral 2018 : 4,16 € HT la ligne.
ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros et le contenu numérique.
SERVICE COMMERCIAL
(annonces légales et parutions publicitaires) :
Véronique Lapeyre et Xavier Pamphile
Tél : 09.83.27.51.41
veronique.lapeyre@lejournaltoulousain.fr
IMPRESSION : Rotimpres (Espagne)
Pol. Ind. Casa Nova
Carrer Pla de l'Estany s/n
17181 Aiguaviva (Girona)
Journal fondé en 1997 par André Gallego

C'EST L'HISTOIRE D'UN SERVICE...

victime de son succès

Le week-end à Toulouse, les gens n'ont pas 36 possibilités. Entre faire appel à SOS Médecins et avancer le montant de la consultation, ou se rendre aux urgences pour un service gratuit, le choix est vite fait pour une grande partie de la population. C'est véritablement devenu un réflexe et les structures comme les Maisons médicales de garde ne sont pas suffisamment connues.
Nous sommes de plus en plus sollicités et, quand arrivent des épidémies comme ce fût le cas récemment avec la grippe, nous sommes systématiquement débordés.
Les équipes médicales sont jeunes et manquent de stabilité. Nous nous retrouvons régulièrement avec des personnels à qui l'on demande d'enchaîner une deuxième garde ou que l'on appelle pour combler les trous du planning alors qu'ils sont en repos. Normalement, nous sommes là pour prendre en charge les urgences vitales et orienter les autres.
Ce qui me déplaît le plus, c'est de devoir stocker des patients sur des brancards dans l'attente de lits qui n'arrivent pas. Dans ces cas-là, j'ai l'impression de leur apporter plus d'inconfort qu'autre chose et de ne pas faire correctement mon travail. Régulièrement, les familles me reprochent de ne pas leur donner de nouvelles. Mais je n'ai pas le temps ! Le plus frustrant est que cette situation est le fruit d'une réalité dont on ne parle que très peu. Avec la chirurgie ambulatoire, le service des urgences est celui qui rapporte le plus d'argent à l'hôpital. La logique économique rend inintéressant le refus d'un patient, même si son état n'a rien d'urgent.

Sonia, infirmière dans un service des urgences à Toulouse

BULLETIN D'ABONNEMENT JOURNAL TOULOUSAIN

ABONNEMENT 6 MOIS / 26 € : édition papier + web sur Internet
ABONNEMENT 1 AN / 48 € : édition papier + web sur Internet

☐ **6 MOIS** ☐ **1 AN**

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Mail _____

Règlement :

☐ Par chèque à l'ordre de : Le Journal Toulousain
☐ Par carte bancaire (nous contacter au 09 83 27 51 09)
☐ Par virement : Titulaire : NEWS-MEDIA 3.1
Domiciliation : CREDITCOOP TOULOUSE
IBAN : FR76 42 55 9100 0008 0104 6683 177
Code BIC : CCOPFRPPXXX - Code Banque : 42559
Code guichet : 10000 - N° Compte : 08014668 31 - Clé 77

LE JOURNAL TOULOUSAIN

Bulletin à retourner accompagné de votre réglement à l'ordre de :
Le Journal Toulousain
32, rue Riquet - 31 000 Toulouse

Signature obligatoire

DÉFIBRILLATEUR. Il y a des tragédies. Comme, en décembre dernier, celle de cette femme décédée 12 heures après son arrivée aux urgences de l'hôpital Lariboisière, à Paris. Et puis il y a le drame du quotidien : des services saturés, des équipes épuisées, et par conséquent des patients parfois mal pris en charge. Le projet de loi Santé, qui vient d'être présenté par la ministre Agnès Buzyn, contient quelques pistes pour désengorger les urgences. Entre alternatives existantes et réorganisation globale de l'offre médicale pour assurer la permanence des soins, le JT a consulté des spécialistes.

Jt

COMMENT *les urg*

Le nombre de passages aux urgences a augmenté de 14 millions en 2002 à 21,4 millions en 2018, selon la Fédération des observatoires régionaux des urgences. Salles bondées, attente interminable, patients qui restent des nuits entières sur des civières… La qualité de la prise en charge en pâtit et les drames se répètent : « *Aujourd'hui, on essaie juste d'éviter des morts sur les brancards* », lance Christophe Prudhomme, porte-parole de l'Association des médecins-urgentistes de France (Amuf). Ce dernier témoigne d'une profession au bord de la crise de nerfs : « *Ils n'en peuvent plus. À 35-40 ans, ils sont flingués. Et ils se sauvent tous des urgences à cause des conditions de travail indignes.* » Ainsi, un quart des postes à temps plein ne sont pas pourvus.

Dans son dernier rapport annuel, la Cour des comptes rappelle que « *ce système à bout de souffle* » coûte cher, plus de 3 milliards d'euros par an à l'Assurance-maladie. Sachant qu'un passage aux urgences (sans hospitalisation) est tarifé 148 euros à la Sécurité sociale, alors qu'une visite à domicile l'est entre 84 et 104 euros. Les sages montrent du doigt la bobologie : « *Il est permis de penser qu'environ 20 % des patients actuels des urgences ne devraient pas fréquenter ces structures.* » Et regrettent que le système ne favorise pas l'orientation des cas les moins graves vers des médecins traitants.

« L'effondrement de la démographie médicale de ville est le nœud du problème »

« *Mais c'est justement parce qu'il n'y en a pas assez que les gens viennent aux urgences ! L'effondrement de la démographie médicale de ville est le nœud du problème* », répond Christophe Prudhomme. Le nombre de généralistes ne cesse en effet de baisser — la France en a perdu plus de 10 000 en dix ans, selon l'Ordre des médecins — à mesure que celui des spécialistes augmente, « *ce qui ne correspond nullement aux besoins de la population* ». C'est à la fin des années 1990 que le manque a commencé à nettement se faire

© Jeanne Menjoulet

SOULAGER *ences ?*

sentir, obligeant les médecins traitants déjà installés à prendre en charge de plus en plus de patients. Pour les soulager, le ministre de la Santé Jean-François Mattei a diminué, en 2003, le nombre de leurs gardes et astreintes : « *Nous avions prévenu que cela risquait de faire exploser les urgences. Malheureusement, nous avions raison* », déplore le porte-parole de l'Amuf.

Ce dernier pointe les incohérences du système de formation français, qui devrait accepter, selon lui, davantage d'étudiants : « *Un quart des nouveaux médecins ont un diplôme obtenu à l'étranger... Ce sont les mêmes qui s'étaient fait jeter comme des malpropres de nos universités à cause du numerus clausus.* » Et regrette les répercutions de la baisse du nombre de généralistes sur la santé d'une partie de la population, qui se retrouve aux urgences : « *On voit arriver des gens dans un état très dégradé parce qu'ils ne consultent plus aucun médecin en ville depuis trop longtemps* », témoigne Christophe Prudhomme, qui doute enfin de l'efficacité du plan santé 2022 d'Emmanuel Macron, craignant « *des petites solutions concoctées par des experts trop loin du terrain. Alors qu'il faudrait remettre à plat l'ensemble du système.* »

« Aujourd'hui, on essaie juste d'éviter des morts sur les brancards »

Philippe Salvador

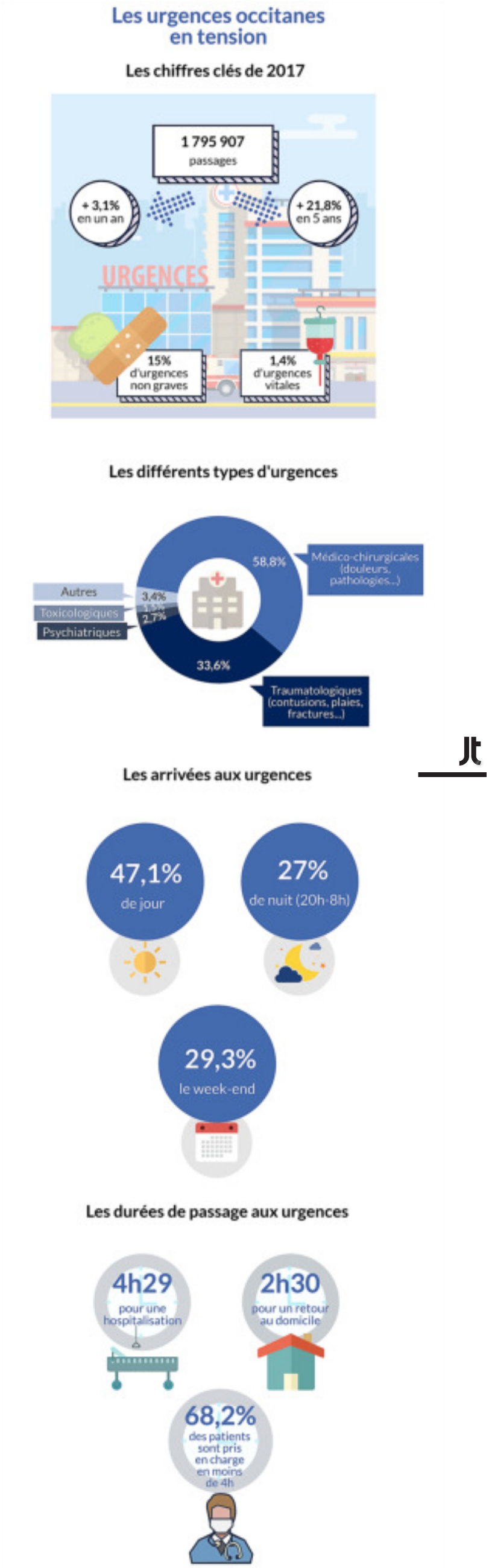

Source : Panorama 2017 de l'Observatoire régional des urgences

ÇA URGE *à la Maison médicale de garde !*

NON-STOP. Depuis 6 ans, le soir et les week-ends, quand les cabinets des généralistes sont fermés, une association de médecins libéraux accueille des patients dans le quartier Saint-Cyprien. 7 000 actes y ont été dispensés en 2018. Pour comprendre le concept de la Maison médicale de garde de La Grave, le JT s'est glissé en salle d'attente.

JT

Samedi, 14h. Le soleil a beau briller et le thermomètre atteindre les 17 degrés, bien en dessus des normales saisonnières, Charlotte tousse. Yeux rougis et mouchoir à la main, l'adolescente accompagnée de sa mère sent qu'elle « *couve quelque chose* ». C'est la première fois que Charlotte pousse la porte de la Maison médicale de garde de La Grave, située dans la Cité de la santé, rue du Pont Saint-Pierre. « *Vendredi, je ne suis pas allée au lycée, j'avais de la fièvre. Là, j'ai encore 39,5° et des frissons, c'est peut-être la grippe. Je n'allais pas aller aux urgences pour cela* », glisse la jeune fille en s'installant dans la vaste salle d'attente. C'est sur le répondeur de son médecin généraliste que Charlotte a appris que ce lieu était ouvert le week-end. « *Je ne savais pas que ce type d'établissement existait. Pour moi, c'était soit notre docteur de famille, soit les urgences. J'ai noté l'adresse* », lance Carole, la mère de Charlotte. En face d'elles, une maman est assise sur un banc avec ses trois enfants. L'un d'eux dort à moitié dans ses bras. « *Le plus jeune a très mal à l'oreille, certainement une otite. C'était compliqué d'attendre lundi* », explique Marion, les traits tirés. C'est la troisième fois qu'elle et ses enfants se rendent à la Maison médicale de garde. « *Il y a un an, pendant un pont du mois de mai, nous sommes allés aux urgences à Purpan parce que la fièvre de ma fille ne tombait pas au bout de 48h. Nous avons patienté cinq heures ! C'est là que l'on m'a indiqué des alternatives comme SOS Médecins et la Maison médicale de garde. L'avantage ici est que ce n'est pas sur rendez-vous. Nous ne sommes pas obligés d'avoir un créneau libre, nous venons dès que nous pouvons. Il y a un peu d'attente, mais cela n'a rien de comparable avec les urgences* », explique-t-elle, tout en avouant qu'elle n'osait pas « *encombrer les urgences avec des maladies bénignes* ».

La salle d'attente se remplit. De nombreux enfants prennent place sur les chaises. Le visage du docteur Jean-François Reinard apparaît dans l'entrebâillement de la porte. Le généraliste, officiant le jour dans son cabinet à Bellefontaine, est à l'origine de ce lieu peu commun. « *Nous sommes ouverts le soir de 20h à minuit, le samedi de midi à minuit et le dimanche de 8h à minuit. Nous garantissons ainsi la permanence des soins* », explique-t-il. Pour assurer des consultations sur ces tranches horaires, une trentaine de médecins se relaient dans la Maison médicale de garde. « *Le week-end, moment où il y a le plus de monde, nous sommes constamment deux. En ce moment, il s'agit surtout de pathologies saisonnières comme la grippe* », poursuit le docteur Reinard, en prenant place derrière son bureau. Au fond du cabinet se trouve un divan de consultation. Ici, comme chez un généraliste, pas de plateau technique pour faire une radio ou poser un plâtre. Sur les 7 000 patients reçus chaque année, seuls 80 sont réorientés vers les urgences. « *Nous sommes bien identifiés, le lieu commence à être connu* », constate le praticien.

> « *Tout le monde ne peut pas avancer le prix d'une consultation de nuit, soit 70 €* »

L'histoire de la Maison médicale de garde commence dans les années 1980. Le docteur Reinard est alors membre de l'Association départementale d'urgence médicale, qui permet par exemple d'envoyer un médecin un samedi soir chez une personne malade. « *Le contexte a changé. Les visites à domicile sont devenues de plus en plus compliquées. En 2013, nous avons saisi l'opportunité de pouvoir bénéficier d'un soutien du Fonds d'aide*

© Franck Alix / JT

de la qualité des soins de ville pour lancer le projet de la Maison médicale dans le centre de Toulouse », explique-t-il. Le CHU accepte ensuite d'héberger cette nouvelle entité dans l'hôpital de La Grave. Pour ses frais de fonctionnement, elle compte notamment sur un financement de l'Agence régionale de la santé. Fidèles aux valeurs du serment d'Hippocrate, les médecins conçoivent cette maison comme un lieu ouvert à tous, sans rendez-vous. Les patients doivent seulement s'acquitter de la part mutuelle (15,45 euros le jour, 20,45 euros la nuit), qui est ensuite remboursée. « *Tout le monde ne peut pas avancer le prix d'une consultation de nuit, soit 70 euros* », lance le docteur Reinard.

« Si ce lieu n'existait pas, je serais encore en train d'attendre aux urgences »

Si le lieu incarne une réelle solution au désengorgement des urgences, le médecin affirme: « *Nous ne pouvons pas tout prendre en charge. Mais il est vrai qu'en pédiatrie par exemple, nous représentons une alternative.* » La maison médicale de garde accueille d'ailleurs 30% d'enfants. Dans la salle d'attente, c'est au tour de la petite Lina et de son papa. « *Si ce lieu n'existait pas, je serais encore en train de patienter aux urgences* », lâche-t-il en prenant sa fillette dans les bras.

Maylis Jean-Préau

L'ESSENTIEL

LE PLAN DU GOUVERNEMENT *pour désengorger les urgences*

ORDONNANCE. Augmenter le nombre de médecins, mieux les répartir sur le territoire tout en coordonnant les différents acteurs de la santé pour créer de véritables urgences de ville... Telles sont les ambitions du projet de loi de la ministre de la Santé Agnès Buzyn, qui doit être adopté d'ici l'été.

DÉPLOIEMENT DES COMMUNAUTÉS PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTÉ (CPTS)

C'est l'un des éléments centraux du projet gouvernemental pour désengorger les urgences. Le plan "Ma santé 2022" prévoit le déploiement de 1 000 CPTS sur l'ensemble du territoire qui en compte actuellement 200. Ces structures, créées par la loi Touraine de janvier 2016, invitent médecins libéraux et hospitaliers à travailler main dans la main pour constituer des urgences de ville. Contrairement aux maisons de santé, elles n'impliquent pas de se regrouper au sein d'un même lieu mais associent des professionnels de santé de toutes spécialités, qui continueront d'exercer où ils en avaient l'habitude. En maisons et centres de santé, en cabinets collectifs ou individuels, voire en établissement médico-social (particulièrement en Ehpad). Leur rôle est d'organiser leur activité quotidienne de façon à mieux structurer les parcours de soin, et ainsi faire de l'exercice isolé une exception. À défaut d'initiatives des professionnels, les Agences régionales de santé (ARS) pourront susciter la constitution de CPTS. Ces dernières auront par exemple pour mission de développer l'offre de télémédecine, coordonner les interventions autour des patients les plus complexes ou encore piloter des programmes de dépistage... Pour inciter fortement les médecins à rejoindre leur CPTS, qui couvrira un bassin de vie de 20 000 à 100 000 habitants, le gouvernement réfléchit à conditionner les rémunérations forfaitaires à l'adhésion à cette structure.

SUPPRESSION DU NUMERUS CLAUSUS

La décision était réclamée depuis de nombreuses années, Agnès Buzyn l'a annoncée pour 2020 : le numerus clausus, mis en place en 1971, va être supprimé. Il est accusé de générer une pénurie de médecins, à laquelle la France fait face par le recrutement de vacataires et des praticiens munis de diplômes obtenus à l'étranger. Si une forme de sélection sera maintenue, notamment via des partiels traditionnels, les études de médecine reviendront dans le droit commun afin de former mieux et plus de futurs praticiens.

NUMÉRO UNIQUE DE SANTÉ

Dans un rapport remis au mois de mai 2018 à la ministre de la Santé, le député Thomas Mesnier évoque la mise en place d'un numéro unique de santé, qui permettrait une régulation 24h/24 et 7 jours/7, à la fois pour les urgences médicales et les consultations sans rendez-vous. L'objectif : désengorger les services en proposant aux patients d'appeler directement le 15, y compris pour des douleurs non urgentes ou la réorientation vers un médecin de garde. Les généralistes seraient, dans ce schéma, amenés à travailler conjointement avec les urgentistes, chacun traitant les cas propres à sa spécialité.

IMPLICATION DE TOUS LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

«*Beaucoup de soins non programmés ne nécessitent pas d'avoir fait dix ans de médecine*», énonce le rapport du député. Au vu de ce constat, le document préconise aussi d'ouvrir aux autres professionnels de santé que sont les pharmaciens, les infirmiers et les kinésithérapeutes, la possibilité de faire un certain nombre de premières interventions.

Nicolas Mathé

LA SOLUTION DE LA SEMAINE

Indispensable SOS MÉDECINS

Une vingtaine de praticiens de SOS Médecins 31 se relaient jour et nuit au chevet des malades ou dans un des deux centres de consultation toulousains. Rompus aux urgences, ils sont joignables 24h/24 et 7j/7, équipés d'électrocardiographes ou d'échographes et capables d'assurer des soins à domicile… L'an dernier, ils ont reçu plus de 60 000 appels téléphoniques, qui ont donné lieu à 52 000 actes : « *Nous connaissons une croissance à deux chiffres de notre patientèle, car la démographie médicale s'effondre à Toulouse* », explique Cyrille Chaugne, le président de l'association (voir page 3-4). De fait, de 2017 à 2022, 66 % des généralistes de la Ville rose auront pris leur retraite, d'après l'Ordre des médecins de Haute-Garonne.

SOS Médecins soulage ainsi doublement les services des urgences des établissements de santé. D'abord en dispensant des soins dits non programmés. Et, de plus en plus, en assurant le suivi de ceux qui ne trouvent pas de médecin à proximité. « *Notamment des patients cardiaques, hypertendus, diabétiques. Ou des personnes âgées, qui présentent des poli-pathologies et une incapacité à se déplacer* », détaille Cyrille Chaugne, qui plaide pour une meilleure organisation entre professionnels de santé, « *afin que l'on sache qui peut potentiellement prendre en charge tel ou tel patient, avant qu'il n'ait d'autre choix que de se rendre aux urgences.* » Et pour attirer les jeunes vers la médecine de ville, le président départemental de SOS Médecins préconise de les regrouper : « *Ils veulent avoir du temps pour exercer leur art. Ce qui suppose de les délester des tâches administratives et donc de les faire travailler en équipe.* » En 2019, SOS Médecins 31 compte doubler l'offre de consultation dans ses locaux du 76 allées Jean-Jaurès. Une opération d'agrandissement qui se fera en concertation avec la pharmacie de nuit voisine.

© DR

Philippe Salvador

39 66 : LE RÉFLEXE *à adopter en Occitanie*

Le 39 66 est un numéro spécifique à la région Occitanie, créé pour soulager les urgences des actes ne nécessitant pas forcément l'intervention du Samu. Il sert à joindre un docteur en dehors des heures d'ouverture des cabinets. Des médecins régulateurs, en coordination avec les urgentistes du Samu, se relaient pour évaluer la situation et apporter une réponse adaptée au besoin : conseils, rendez-vous avec un praticien de garde, orientation vers un service d'urgence ou envoi d'une ordonnance à une pharmacie de garde. Le 39 66 est ouvert de 20h à 8h du lundi au vendredi et 24h/24 les week-ends et jours fériés.

112, LE NUMÉRO UNIQUE *d'urgence européen*

De nombreux Français ne distinguant pas les différents numéros d'urgence. Le 112, valide dans l'ensemble de l'Union européenne, a le mérite de tous les englober. Si certains pays ont abandonné leurs propres numéros d'appels d'urgence au profit du 112, en France ce dernier redirige soit vers le Samu (15), soit vers les pompiers (18), soit vers la police (17). Il est gratuit et accessible même en cas de panne de réseau ou de forfait épuisé.

SANTE.FR, *le site référence*

Parmi les projets en cours pour désengorger les urgences, figure un label qui distinguera les hôpitaux, maisons de santé et autres cabinets médicaux accessibles sans rendez-vous et consacrant des demi-journées aux soins non programmés. Ces structures auront droit à des subventions et seront répertoriées sur le site sante.fr, actuellement en phase pilote, afin de permettre aux opérateurs des numéros d'urgence d'avoir une information fiable et en temps réel. La plateforme devrait couvrir l'ensemble du territoire d'ici cet été et fera l'objet d'une grande campagne de communication.

VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER

LA TÉLÉMÉDECINE *pour réguler les parcours de soin*

Si l'on considère depuis longtemps la télémédecine comme une solution aux déserts médicaux, la pratique est de plus en plus mise en avant par les acteurs de la santé comme un outil complémentaire de désengorgement des urgences. En Occitanie, elle est une réalité depuis de nombreuses années avec plus de 50 000 actes effectués chaque année. Essentiellement pour réaliser des diagnostics concertés entre praticiens, en vue d'un transfert dans des cas graves ou pour une meilleure prise en charge de maladies chroniques.

La télémédecine est en effet composée de deux branches : la téléexpertise, qui concerne les échanges intermédicaux, et la téléconsultation, directement entre un médecin et un patient. Cette dernière est facturable à l'assurance maladie depuis le mois de septembre 2018 tandis que la première vient tout juste de l'être. « *La télémédecine est encadrée par un décret datant de 2010 mais, jusqu'à présent, nous étions en phase expérimentale. Désormais, elle est entrée dans le droit commun* », explique Elisabeth Souviron, chargée de mission télémédecine à l'Agence régionale de santé (ARS) d'Occitanie.

Dans le cadre de son programme régional de santé 2018-2022, l'agence a fait du déploiement de la télémédecine pour les soins de premiers recours un axe majeur. « *Il ne s'agit pas seulement d'équiper les médecins sur le plan technique mais d'organiser un projet territorial pour mettre en relation les différents acteurs* », poursuit Elisabeth Souviron.

Si aujourd'hui, tout professionnel peut effectuer une téléconsultation et que de nombreuses plateformes privées proposent également des services non remboursés, l'ARS travaille à l'élaboration d'un outil pour coordonner les logiciels des praticiens avec les dispositifs nationaux comme le Dossier médical partagé (DMP). « *Tout cela permettra de réguler l'offre de soins mais le médecin généraliste sera toujours au centre du processus. C'est lui qui décide s'il y a un intérêt ou non à mettre en place la télémédecine, qui n'est recommandée que dans le cadre d'un parcours de soin* », conclut la chargée de mission.

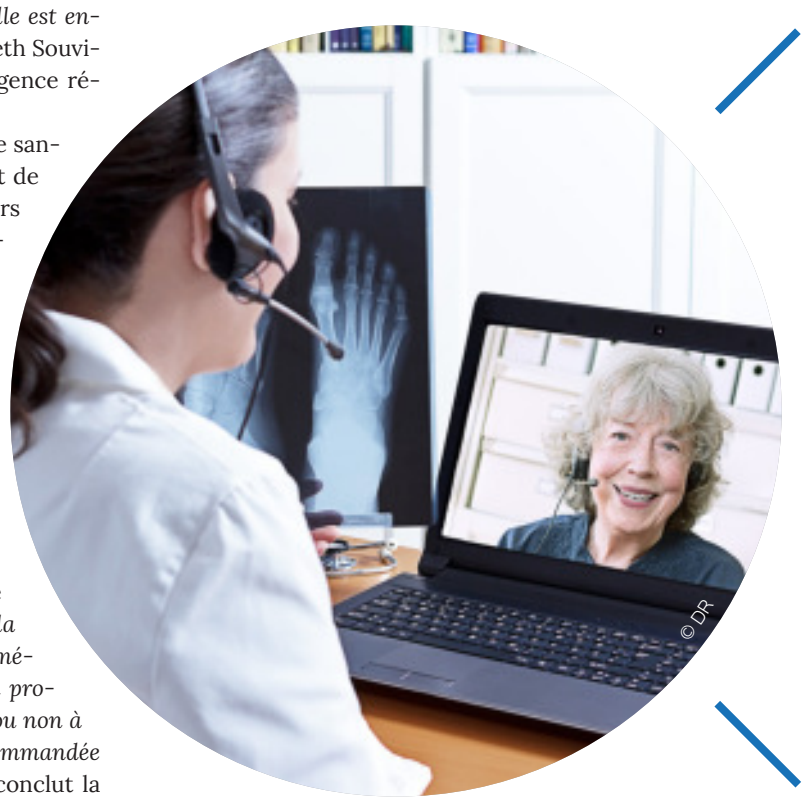
© DR

Nicolas Mathé

IODINES

Voiture électrique en libre service ou avec voiturier

Sans abonnement - Stationnement libre et gratuit*

Télécharger dans l'App Store

iodines.fr

05 82 08 52 70

DISPONIBLE SUR Google Play

* sur la voierie dans la zone de libre service

GRAND ANGLE

Le financement de la troisième ligne de métro EN QUESTION

PLAN B. Après les critiques virulentes de la Cour régionale des comptes, la majorité présentait une nouvelle étude de soutenabilité financière de la troisième ligne de métro ce jeudi 14 février en conseil métropolitain. Une réévaluation qui n'a pas dissipé les craintes de l'opposition.

© Franck Alix / JT

Suite au rapport accablant de la Chambre régionale des comptes sur la gestion de la troisième ligne de métro toulousain, la majorité de Jean-Luc Moudenc a sorti les grands moyens pour démontrer la viabilité du projet TAE (Toulouse Aerospace Express). Dès le lendemain, Tisséo remettait au préfet une étude de soutenabilité financière afin qu'elle soit intégrée au dossier d'enquête publique qui démarrera dans quelques mois. Un nouveau de plan de financement qui a été au centre des débats ce jeudi 14 février lors du conseil métropolitain.

Présenté par Sacha Briand, vice-président de la Métropole en charge des finances, le document mise entre autres sur des recettes commerciales supplémentaires bien plus importantes que celles estimées dans le dossier d'enquête publique de 2016 (35 millions contre 23 millions). Notamment une hausse des tarifs de transport et de l'exploitation d'espaces publicitaires. Autre levier d'action : le versement transport, une taxe acquittée par les entreprises desservies par les transports de l'agglomération. « *Étant donné la croissance économique et démographique et le phénomène de métropolisation de l'emploi, nous avons réévalué à la hausse ce versement* », ajoute Sacha Briand. L'élu compte encore sur de nouvelles et hypothétiques subventions ainsi que sur une possible loi de financement, sur le modèle du Grand Paris.

Une présentation appuyée par le Conseil scientifique de Tisséo, organe créé en 2017 sur les préconisations de la Commission nationale du débat public (CNDP). Conviés au conseil métropolitain, Émile Quinet, son président et Robert Marconis, un de ses membres, ont donné un avis positif sur la rentabilité socio-économique de la nouvelle ligne, située « *dans le bon premier tiers des projets comparables à l'échelle nationale* », selon le premier.

« Des recettes imaginaires et des spéculations fantaisistes »

L'étude est pourtant loin d'avoir convaincu l'opposition, qui pointe du doigt de nombreuses incertitudes et des hypothèses largement surévaluées. « *Ce plan, qui s'appuie sur des recettes imaginaires et des spéculations fantaisistes n'a qu'un but : faire passer les élections de 2020 pour attendre de revoir sérieusement les choses* », a notamment lancé le socialiste Claude Raynal tandis que Marc Péré, pour le groupe Métropole Citoyenne, a réclamé un audit externe indépendant. « *Personne ne remet en cause une troisième ligne de métro, mais nous alertons sur les risques liés à la dimension prise par le projet. Nous craignons un scénario à la LGV avec des incertitudes de financement qui retardent les autres investissements véritablement nécessaires au désencombrement de l'agglomération* », a estimé l'élu écologiste Régis Godec.

Acceptant les critiques sur une interprétation de chiffres à propos desquels « *il ne faut jamais être péremptoire* », Sacha Briand assure que l'étude de soutenabilité « *sera en permanence remise à jour afin de repositionner la ligne sur la trajectoire dès qu'il y aura des dérives* ». Le maire de Toulouse et président de la Métropole Jean-Luc Moudenc, a quant à lui, conclu les débats par un tacle appuyé à la Cour régionale des comptes, « *bien moins compétente en matière de transports que le Conseil scientifique de Tisséo* ». Tout en renvoyant sèchement les partisans du développement du ferroviaire vers la Région, « *seule compétente en la matière* ».

Nicolas Mathé

À LA LOUPE

LA DETTE *au carré*

© DR

CRÉANCES. La commission de surendettement a présenté, ce jeudi 14 février, le bilan 2018 de la situation en Haute-Garonne. Des chiffres encourageants et toujours inférieurs à la moyenne nationale malgré une baisse moins nette des dépôts de dossiers.

Jeudi 14 février, la commission de surendettement a fait le point sur les dossiers traités en 2018. Cet organisme public, présidé par le préfet de la région Occitanie et de la Haute-Garonne, vient en aide aux personnes qui ne peuvent plus faire face à leurs échéances de remboursement. En fonction de la gravité de la situation, cette commission peut proposer des mesures d'accompagnement, de réaménagement ou d'effacement des dettes contractées.

« *La baisse des dépôts de dossiers de surendettement en Haute-Garonne s'est atténuée en 2018, après deux années de diminution plus sensible* », constate la préfecture de Haute-Garonne qui avait pourtant axé ses efforts des dernières années sur la prévention avec des points "conseils budgets" expérimentés depuis 2016 dans le département. Le nombre de ménages surendettés demeure toutefois inférieur à la moyenne nationale. Ils sont 280 pour 100 000 habitants en Occitanie et 260 en Haute-Garonne contre 305 dans le pays, selon la Banque de France.

Souvent lié à une baisse durable des ressources ou à un nombre de crédits contractés trop important, le surendettement affecte en priorité des personnes âgées de plus de 45 ans et non propriétaires de leur logement (65%). Plus sensibles à la précarité et aux difficultés économiques, la plupart des dépositaires des dossiers sont employés, ouvriers ou chômeurs. Enfin, si aucune catégorie de population n'est épargnée, ce sont toujours les femmes qui en sont majoritairement victimes avec 55% des demandes étudiées.

Nicolas Belaubre

ET MAINTENANT ?

Aéroport : DÉCOLLAGE RETARDÉ *pour l'actionnaire chinois* ?

DÉCROCHAGE. Casil Europe, l'actionnaire chinois qui détient 49,9 % des parts de l'aéroport de Toulouse Blagnac, est à la recherche d'un repreneur. Entre projet d'investissement et opération financière, cette vente pose à nouveau la question de la privatisation de l'infrastructure.

© DR

Arrivé en 2014, Casil Europe, l'actionnaire chinois qui détient 49,9 % des parts de l'aéroport de Toulouse-Blagnac est à la recherche d'un repreneur. En dépit d'un bilan financier plutôt positif, le groupe aurait donné un mandat à la banque d'affaires Lazard pour trouver des candidats. Celui-ci s'était pourtant engagé à investir 850 millions d'euros sur 30 ans. Cette décision pourrait s'expliquer par le revirement de l'État qui a finalement annoncé ne pas vouloir lui céder ses parts restantes (10,1 %), privant celui-ci d'une position majoritaire. Et cela malgré un pacte d'actionnaires secret qui lui garantissait un soutien a priori de toutes ses résolutions.

Trois candidats se sont officiellement déclarés intéressés par un rachat des actions, pour un montant minimum évalué à 500 millions d'euros. Vinci Airports associé à la Caisse des dépôts et consignations et à Predica (groupe Crédit Agricole) seraient en concurrence avec Eiffage et un groupement réunissant la société d'investissement Ardian, la Banque Populaire Occitane, la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées et les fonds Mirova (Natixis). Cette vente générerait une plus-value de 200 millions d'euros qui viendrait s'ajouter aux 30 millions d'euros perçus comme dividendes par le consortium chinois au cours des quatre dernières années. Une rétribution régulièrement supérieure aux bénéfices réalisés par l'aéroport et parfois puisée dans ses réserves financières. Ce que dénonce le Collectif contre la privatisation de la gestion de l'aéroport : « *C'est une privatisation bâclée qui a permis à un actionnaire chinois de ponctionner les réserves patiemment accumulées par des générations de travailleurs.* »

« Une privatisation bâclée leur permettant de ponctionner les réserves »

Cette association de riverains et de citoyens a lancé une pétition en ligne baptisée "Rendez l'argent !", qui demande aux collectivités locales actionnaires de revenir à une gestion 100 % publique et de dénoncer une tromperie de la part de Casil Europe. « *Pour convaincre la commission, en 2014, les Chinois avaient annoncé 850 millions d'euros d'investissement. C'était une promesse en toc pour duper les décideurs de l'époque. En droit français, cela s'appelle un dol (un vice du consentement sanctionné par la nullité du contrat, ndlr)* », défend maître Leguevaques, l'avocat du collectif qui a adressé, le 8 février, un courrier aux trois collectivités également actionnaire (aux côtés de la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse). Selon lui, Toulouse Métropole, le Conseil départemental et la Région pourraient donc saisir la justice pour obtenir l'annulation de l'achat des parts par le consortium chinois et, ainsi, le remboursement des dividendes versés.

Les trois collectivités concernées, que nous avons contactées, ont répondu à l'unisson. Toutes ont signifié leur souhait de voir l'État conserver ses parts quoiqu'il arrive et préserver ainsi un actionnariat majoritaire public. Le Département se dit même prêt à étudier des solutions de rachat des parts en question, par la mise en place d'un consortium d'acteurs publics ou l'ouverture du capital aux citoyens. Toutefois, à l'heure où nous imprimons, aucune ne s'est exprimée sur l'éventualité d'une action en justice à l'appel du collectif ni sur la liste des candidats à la reprise.

Nicolas Belaubre

ÇA BOUGE !

Avis de DÉCHETS

© Sammyday

ACCORD. Ce mardi 19 février, sept communautés de communes de Haute-Garonne ont cosigné une charte de réduction des déchets. Toulouse Métropole confirme son objectif : 11% d'ordures ménagères en moins d'ici à 2024.

Mardi 19 février, les représentants de sept communautés de communes de l'aire toulousaine, dont Toulouse Métropole et le Sicoval, se sont réunis avec Decoset, le syndicat mixte chargé de la gestion des ordures ménagères, pour signer une charte de réduction de ces dernières. Une démarche d'engagement, sur la période 2019-2025, et de coopération inédite en France. Ce document fixe les grands principes qui orienteront les politiques de gestion des déchets et les moyens à mettre en œuvre sur un territoire comptant 152 communes et près d'un million d'habitants. Cinq axes, dont la prévention, la cohérence de la communication, la diminution des biodéchets, l'accompagnement des citoyens et l'éco-exemplarité des collectivités, y sont développés.

La signature de cette charte s'inscrit dans la continuité du deuxième Programme local de prévention des déchets (PLPD), lancée par Toulouse Métropole en octobre 2018. Ce plan, qui vise à diminuer de 11% la production de déchets ménagers par habitant à l'horizon 2024, poursuit les actions déjà engagées par la collectivité. Outre des volets de sensibilisation des habitants au tri et à la réduction des ordures, le PLPD s'attaque à la question du gaspillage alimentaire, de la collecte des textiles et des déchets verts. Des services de compostage seront ainsi proposés à 22 000 nouveaux foyers, 725 immeubles et 45 jardins publics. Enfin, l'un des objectifs annoncés est d'équiper 44% des boites aux lettres de l'étiquette Stop Pub avec l'espoir de juguler le gâchis de papier lié à la distribution non consentie de prospectus.

Nicolas Belaubre

EN ABRÉGÉ

RADICAUX : *une famille politique re-décomposée*

Françoise Laborde, Jean-Jacques Bolzan et Christophe Delahaye

Le mariage n'aura pas supporté la première épreuve. Un an après avoir acté la réunification des deux partis radicaux au sein du Mouvement radical social libéral (MRSL), les cadres du PRG rendent leur alliance. Entre ex et anciens ex, difficile de s'y retrouver.

Le 9 décembre 2017, les membres du Parti radical de gauche (PRG) et les radicaux Valoisiens célébraient la réunification de leurs deux partis, après 46 ans de séparation, sous la bannière du Mouvement radical social libéral. Un an plus tard, à l'approche des élections européennes, le comité exécutif du PRG, dont sa présidente Sylvia Pinel, claque la porte et reprend son étiquette. Seulement quatre fédérations départementales la suivent, dont celle du Tarn-et-Garonne, fief de Jean-Michel Baylet. Alors qu'elle était censée rassembler les mouvements radicaux sous un étendard unique et lui permettre de s'imposer comme force centriste, l'opération aura, à l'inverse, abouti à la création de trois partis pratiquement homonymes. Radicaux de gauche (RG), Parti radical de gauche et Mouvement radical social et libéral. « *C'est un véritable binz. Je ne sais plus où j'habite* », se désole Françoise Laborde, sénatrice MRSL issue du PRG.

Si la répartition des directions fédérales locales et l'élection du futur président ont pu faire grincer quelques dents, c'est un accord préfigurant un rapprochement avec la République en Marche pour les Européennes qui a mis le feu aux poudres. « *Nous avions validé le principe d'une liste autonome et cet engagement a été renié* », dénonce Christophe Delahaye, ancien président du PRG de Haute-Garonne, qui a décidé de quitter le MRSL. Pour lui, l'union avec la REM mettrait en danger la capacité du mouvement à faire entendre sa voix sur des sujets importants.

Un prétexte pour Jean-Jacques Bolzan, président du MRSL de Haute-Garonne, d'origine valoisienne. « *Ce sont les mêmes qui avaient fait alliance avec lui pour les législatives et qui, aujourd'hui, évoquent cette raison pour rompre leur engagement. S'il y avait des divergences, il fallait attendre le congrès du 9 mars et faire trancher la question par les militants.* » Bien qu'attachée à l'autonomie du mouvement, Françoise Laborde déplore aussi cette scission. « *Le plus important, c'est la défense du projet européen. Il faut évidemment rester vigilant à ce que cette alliance ne devienne pas une mise sous tutelle.* » Pour Christophe Delahaye, un rapprochement entre RG et PRG est à nouveau envisageable mais doit se faire « *en prenant le temps de discuter et de reconstruire un projet* ».

Nicolas Belaubre

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Nadia Pellefigue briguera bien LE CAPITOLE

HORS PARTI. Fin du suspense. La vice-présidente de la Région Occitanie, Nadia Pellefigue, annonce son intention d'être candidate aux prochaines élections municipales à Toulouse. Pour cela, elle crée son propre mouvement : Une Nouvelle Énergie (Une).

© Rémi Benoit

Un à un, les candidats socialistes dévoilent leurs intentions. Après Claude Raynal et Romain Cujives, c'est au tour de Nadia Pellefigue d'annoncer sa volonté d'accéder au Capitole. Sauf que les deux premiers en passeront par des élections internes au Parti socialiste. La vice-présidente de la Région, elle, a choisi de ne pas y participer estimant qu'il était temps de dépasser le système des appareils politiques existants. « *Aucun parti ne peut, aujourd'hui, prétendre rassembler et fédérer autour de lui. Le PS pas plus qu'un autre. Le fait que chacun d'entre eux fasse une désignation, dans son coin, sans parler avec toutes les forces progressistes, sans parler de projet commun, est, me semble-t-il, totalement décalé par rapport à ce que veulent les citoyens qui souhaitent un vrai changement. Je ne peux donc pas participer à un processus que je pense inadapté* », lâche-t-elle.

Elle se lancera donc dans la campagne hors partis, même si elle précise être socialiste et vouloir le rester. C'est une union de la gauche plus large qu'elle imagine. Un rassemblement qui ferait fi des étiquettes politiques, laissant la porte ouverte à toute personne intéressée par sa démarche : « *Je suis persuadée que nos citoyens ne veulent plus de cases et de schémas prédéfinis. Nous appelons donc tous ceux qui, forts de leurs convictions en faveur de l'environnement, de plus d'égalité et de justice sociale à nous rejoindre pour donner une nouvelle énergie à notre ville.* »

Une Nouvelle Énergie, c'est le nom du mouvement que Nadia Pellefigue lance en même temps que sa course au Capitole. « *Ce mouvement citoyen, composé de Toulousains issus d'horizons différents, a vocation à travailler sur un projet collectif et alternatif que j'incarnerai aux municipales. Je souhaite être la candidate des solutions* », précise-t-elle. Une plateforme a d'ailleurs été mise en ligne (unepourtoulouse.fr) afin que chacun puisse participer aux groupes de travail thématiques. Par l'expertise de tous, elle souhaite coconstruire un programme contributif, dont elle sera la porte-parole. Une méthode horizontale et non plus verticale.

« *Si l'on veut qu'un projet réussisse, il faut désormais qu'il soit largement partagé et débattu. C'est l'un des enseignements de la crise de confiance démocratique actuelle* », constate-t-elle. L'objectif : rompre avec les politiques initiées dans les années 1980.

Séverine Sarrat

SÉBASTIEN NADOT *dénonce la vente d'armes et perturbe l'Assemblée nationale*

© Archives JT

Mardi 19 février, pendant les questions au gouvernement, le député indépendant de Haute-Garonne Sébastien Nadot (ex-LREM) a déployé une banderole dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale. Le message, «*La France tue au Yémen*», écrit en lettres rouge sang, dénonce la vente d'armes par la France à l'Arabie Saoudite et aux Émirats Arabes Unis, coupables aux yeux de l'ONU de crimes de guerre au Yémen. Un sujet que le député estime passé sous silence. « *Contrairement à toutes les démocraties, le débat n'existe pas au Parlement* », justifie-t-il sur son compte Twitter.

SORTIR

LES MUSICALES FRANCO-RUSSES *ou le rapprochement des peuples*

© Marco Borggreve

SYMPHONIE. Avec cette première édition des Musicales franco-russes, qui aura lieu du 22 février au 16 mars, les organisateurs espèrent renforcer les liens historiques entre les deux pays. La musique classique en sera le fil rouge et Tugan Sokhiev l'ambassadeur.

La Ville rose est devenue la témoin privilégiée des liens franco-russes qui ne cessent de s'étoffer. Une relation d'autant plus intime depuis l'arrivée, en 2005, de Tugan Sokhiev à la tête de l'Orchestre national du Capitole (ONCT). « *Il est le symbole même de ce rapprochement entre les deux pays* », estime Thierry D'Argoubet, directeur de l'ONCT, qui rappelle que le chef d'orchestre emblématique de Toulouse est également le directeur musical du théâtre Bolchoï.

« *Depuis mon installation à Toulouse, le travail que j'ai consacré au répertoire russe d'une part, particulièrement les symphonies de Chostakovitch, et à la musique française d'autre part, ont créé dans la cité occitane un intérêt grandissant pour ce patrimoine musical* », explique Tugan Sokhiev, pour qui il était devenu évident d'imaginer un événement, autour de la musique classique, qui reflète les liens franco-russes existants.

Ainsi sont nées les Musicales franco-russes, portées par Tugan Sokhiev et Thierry D'Argoubet. Un rendez-vous qu'ils ont voulu éclectique. D'abord par les différents lieux choisis pour accueillir les artistes : la Halle aux grains, le théâtre Garonne, la Cinémathèque, l'auditorium Saint-Pierre-des-Cuisines et la librairie Ombres blanches. « *Nous avons pensé les Musicales comme un véritable festival, où l'offre doit être générale. D'où la nécessité de multiplier les scènes, certaines se prêtant mieux que d'autres à notre programmation* », précise le directeur de l'ONCT.

> *« Dans la cité occitane, un intérêt grandissant pour ce patrimoine musical »*

Ensuite, par la volonté de considérer la culture dans son sens large. La littérature, la musique, le cinéma, l'opéra. « *Tous ces arts seront représentés car tous incarnent le lien étroit entre la France et la Russie. La Cinémathèque de Toulouse disposant même du fonds de cinéma russe le plus important d'Europe* », complète Thierry D'Argoubet. Des rencontres sont également programmées pour permettre au public de saisir les enjeux et l'intérêt d'un tel rapprochement entre les deux cultures, française et russe.

Rapprochement incarné notamment par la place réservée à Hector Berlioz, l'un des artisans du renouveau de la musique symphonique russe. "La Damnation de Faust", œuvre phare du compositeur français, ouvrira d'ailleurs les Musicales franco-russes le 22 février, pour commémorer les 150 ans de sa mort. Accompagnés par l'Orchestre national du Capitole, sous la direction de Tugan Sokhiev, Clémentine Margaine (mezzo-soprano), Benjamin Bernhein (ténor), John Relyea (basse) et Julien Véronèse (baryton) interpréteront les amours de Faust et Marguerite.

Autre temps fort, la performance de l'orchestre et du chœur du théâtre Bolchoï de Russie à la Halle aux grains le 14 mars, toujours sous la houlette de Tugan Sokhiev. Les troupes vocales et orchestrales y interpréteront l'opéra "La Dame de pique" de Tchaïkovski, version concert.

Un dialogue culturel nourri d'échanges artistiques mutuellement enrichissants. « *La preuve que la culture rassemble, que les hommes et les femmes peuvent s'entendre. Ce projet pourrait même aider à résoudre les problèmes diplomatiques entre la France et la Russie* », laisse en suspens, Thierry D'Argoubet.

Séverine Sarrat

Du 22 février au 16 mars.
À la Halle aux grains, au théâtre Garonne, à la Cinémathèque, à l'auditorium Saint-Pierre-des-Cuisines et à la librairie Ombres blanches.
lesmusicalesfrancorusses.fr

JEAN-FRANÇOIS ZYGEL *fait son ciné-concert*

Connu du grand public pour son émission pédagogique "La Boîte à musique" diffusée sur France 2, Jean-François Zygel est avant tout compositeur et pianiste improvisateur. Il fera une démonstration de son talent lors d'un ciné-concert le 4 mars à la Halle aux grains. Il accompagnera au piano et au célesta la diffusion du film "Aelita" de Iakov Protazanov, pour lequel il a composé la musique.

Vos ANNONCES LÉGALES *dans votre hebdo*

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1er janvier 2018, fixe le prix de la ligne à 4,16€ HT pour le département de la Haute-Garonne.

AVIS AU PUBLIC

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

TOULOUSE EUROSUDOUEST

du 14 mars au 30 avril 2019

> Description de l'opération soumise à enquête

Toulouse EuroSudOuest est un grand projet d'aménagement urbain et d'amélioration des mobilités autour de la gare de Toulouse-Matabiau, qui vise à former, sur un périmètre de 135 hectares, une centralité majeure d'intérêt métropolitain, régional et européen.
Il répond à deux ambitions complémentaires :
- Transformer la gare en un pôle d'échanges multimodal afin de connecter le cœur de la métropole à tous les modes de transport,
- Etendre le centre-ville au-delà du canal du Midi afin d'intégrer dans le cœur de ville les quartiers voisins de la gare, lesquels bénéficieront de l'amélioration des liaisons inter-quartiers ainsi que de la création de nouveaux logements, services, espaces verts, commerces et bureaux.

Compte tenu de leur ampleur, les travaux envisagés se dérouleront sur près de 15 ans en trois phases principales :
- 1ère phase (2019-2022) : réalisation des premiers travaux d'infrastructures - partie sud de la rue Raynal, avenue de Lyon, rue Saint-Laurent, parvis Lyon, places jardinées - et les premiers développements immobiliers - Tour Occitanie, Sernam -,
- 2ème phase (2022-2030) : création de la partie nord de la rue Raynal, mise en service du pôle d'échanges multimodal, aménagement du secteur Raisin et premiers aménagements des secteurs Périole et Canal,
- 3ème phase (après 2030) : finalisation de l'aménagement des secteurs Périole et Canal.

Une évaluation environnementale a été menée sur la totalité des 135 hectares du projet et sur l'ensemble de ses composantes afin de disposer d'une approche globale de ses effets sur l'environnement.

Ce sont, néanmoins, les opérations réalisées sur la période 2019-2022 qui sont soumises à la présente enquête publique.

> Autorités responsables du projet

La réalisation de Toulouse EuroSudOuest implique un large partenariat public et privé :
- Toulouse Métropole et Europolia pour les développements urbains et les différents espaces publics (voiries, espaces verts, parvis…),
- La Ville de Toulouse, pour les équipements de superstructure (groupe scolaire, crèche, gymnase...),
- Tisséo Collectivités pour la desserte en transports urbains,
- SNCF Gares et Connexions pour le pôle d'échanges multimodal,
- SNCF Mobilités pour les activités de transport,
- SNCF Immobilier pour la gestion des fonciers et bâtis du groupe public ferroviaire,
- SNCF Réseau pour les aménagements ferroviaires,
- La compagnie de Phalsbourg pour l'opération immobilière dénommée « Tour Occitanie »,
- La Région Occitanie et le Département de la Haute-Garonne pour les aménagements de la gare routière.

La conduite opérationnelle de Toulouse EuroSudOuest a été confiée à Europolia, société publique locale d'aménagement de Toulouse Métropole, sise Immeuble Toulouse 2000, B.P. 60822, 2, esplanade Compans Caffarelli 31008 Toulouse Cedex 6 - Tél. : 05.31.48.82.20, www.europolia.fr, auprès de laquelle toute information peut être demandée.

> Objets de l'enquête

L'enquête publique unique comprend 5 objets :
1 la déclaration d'utilité publique, sur un périmètre de près de 9 hectares, des travaux nécessaires à la réalisation des opérations urbaines structurantes de Toulouse EuroSudOuest, à savoir :
- la création de la partie sud de la rue Raynal,
- la restructuration de l'avenue de Lyon,
- l'élargissement de la rue Saint-Laurent,
- l'aménagement du parvis Lyon,
- l'aménagement de quatre places jardinées : « Chabanon », « Maison éclusière » « Magasins généraux» et « Cheminots »,
- la réalisation de l'opération immobilière Sernam prévoyant principalement un ensemble tertiaire sur l'emprise de la halle Sernam ainsi qu'un hôtel, des logements et des commerces de proximité de part et d'autre de l'avenue de Lyon ;

2 la mise en compatibilité, sur le même périmètre que la déclaration d'utilité publique, du plan local d'urbanisme de Toulouse métropole, commune de Toulouse, et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat, en cours d'approbation ;
3 la détermination des parcelles à déclarer cessibles ;
4 le permis de construire de la Tour Occitanie, immeuble de grande hauteur ;
5 le classement et le déclassement des voiries dans le domaine public des collectivités concernées.

> Evaluation environnementale, avis de l'autorité environnementale, des collectivités intéressées et de leurs groupements

La formation d'autorité environnementale du conseil général de l'environnement et du développement durable, les collectivités intéressées et leurs groupements ont été invités à rendre un avis délibéré sur le dossier d'enquête incluant l'évaluation environnementale réalisée, d'une part, sur les travaux projetés sur l'ensemble des 135 hectares constituant le territoire du projet et, d'autre part, sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole, commune de Toulouse et du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat en cours d'approbation.

L'avis de l'autorjté environnementale et des collectivités intéressées ou l'information relative à l'absence d'observations émises par ces dernières sont insérés au dossier d'enquête unique et publiés sur le site internet des services de l'État en Haute-Garonne à l'adresse suivante :
www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

> Durée de l'enquête

L'enquête se déroulera pendant 48 jours entiers du 14 mars au 30 avril 2019 inclus.

> Lieu et siège de l'enquête

L'enquête est ouverte dans la commune de Toulouse.

Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc, BP 35821, 31505 Toulouse cedex,
est désigné siège de l'enquête.

> Composition de la commission d'enquête désignée par le tribunal administratif de Toulouse

Présidente : Sabine NASCINGUERRA,
Membres de la commission : Bernard POULIGNY et René JEANNE

> Lieux, jours et heures où le public pourra consulter le dossier d'enquête

• Dans les administrations suivantes

Le dossier d'enquête unique restera déposé sur support papier pendant toute la durée de l'enquête dans les administrations suivantes :
- au siège de Toulouse Métropole, 6, rue René Leduc à Toulouse,
- à la mairie de quartier de Bonnefoy/Espace Bonnefoy, 4, rue du Faubourg Bonnefoy à Toulouse.

Le dossier d'enquête unique restera également déposé à l'espace détente du bâtiment voyageurs de la gare Toulouse-Matabiau pendant les permanences de la commission d'enquête.

Une version dématérialisée du dossier d'enquête sera, par ailleurs, mise gratuitement à la disposition du public au siège de Toulouse Métropole depuis un poste informatique en libre accès.

Chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des administrations précitées.

• Sur le site internet www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication, auprès de la préfecture de la Haute-Garonne, direction de la citoyenneté et de la légalité, 1, place Saint-Etienne 31038 Toulouse cedex 9, du dossier d'enquête publique dès la publication de l'avis d'ouverture d'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

> Modalités selon lesquelles le public pourra présenter ses observations et propositions

• Consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête papier

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions sur l'un des registres ouverts aux jours et heures habituels d'ouverture du siège de Toulouse Métropole et de la mairie de quartier de Bonnefoy.

Le public pourra également consigner ses observations sur le registre déposé, pendant les permanences de la commission d'enquête, à l'espace détente du bâtiment voyageurs de la gare Toulouse-Matabiau.

• Consigner ses observations et propositions sur le registre dématérialisé mis à disposition à l'adresse suivante : www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

• S'adresser par courrier postal ou électronique à la commission d'enquête

Les observations du public pourront, par ailleurs, être adressées, pendant la même période à la présidente de la commission d'enquête :
- soit par courrier postal : au siège de l'enquête publique à l'adresse suivante :
Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc, BP 35821, 31505 Toulouse cedex, en inscrivant sur l'enveloppe la mention suivante « Enquête Toulouse Eurosudouest -A l'attention de la présidente de la commission d'enquête »
- soit par courrier électronique en se rendant sur le site internet suivant :
www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

• Rencontrer la commission d'enquête en trois lieux différents

Le public est invité à rencontrer les membres de la commission d'enquête lors de ses 9 permanences :
-->Au siège de Toulouse Métropole :
- lundi 18 mars 2019 de 11h00 à 14h00
- mardi 9 avril 2019 de 14h00 à 17h00
- mardi 30 avril 2019 de 11h00 à 14h00

--> A la mairie de quartier de Bonnefoy/Espace Bonnefoy :
- mercredi 27 mars 2019 de 9h00 à 12h00
- mardi 23 avril 2019 de 13h30 à 16h30

--> A l'espace détente du bâtiment voyageurs de la gare Toulouse Matabiau :
- vendredi 5 avril 2019 de 16h00 à 19h00
- samedi 13 avril 2019 de 9h00 à 12h00
- mercredi 17 avril 2019 de 14h00 à 17h00
- vendredi 26 avril 2019 de 16h00 à 19h00

Les observations et propositions du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

> Information et obligations des propriétaires

En vue de la fixation des indemnités, l'expropriant notifie aux propriétaires et usufruitiers intéressés, soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation.

Le propriétaire et l'usufruitier sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes.

Les intéressés autres que ceux mentionnés aux articles L.311-1 et L.311-2 seront en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus de se faire connaître à l'expropriant à défaut de quoi ils seront déchus de tous droits à l'indemnité.

> Durée et lieux où le public pourra consulter le rapport et les conclusions de la commission d'enquête

Une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête restera déposée, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la préfecture de la Haute-Garonne, au siège de Toulouse Métropole et à la mairie de quartier de Bonnefoy à Toulouse où le public pourra en prendre connaissance.

Les personnes intéressées pourront, à leur frais, obtenir communication du rapport et des conclusions en s'adressant au préfet de la Haute-Garonne (adresse précitée).

Enfin, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête pourront être consultés sur le site internet www.haute-garonne.gouv.fr/enquetetoulouseeurosudouest

> Décisions susceptibles d'être adoptées à l'issue de l'enquête

A l'issue de l'enquête, le préfet de la Haute-Garonne se prononcera, par arrêtés, sur :
- l'utilité publique des travaux nécessaires à la réalisation des opérations urbaines structurantes de Toulouse EuroSudOuest et la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole opposable,
- la cessibilité des parcelles dont il est projeté l'acquisition par voie amiable ou par voie d'expropriation.

Le maire de Toulouse se prononcera, par arrêté, sur le permis de construire de la Tour Occitanie.

Enfin, le conseil de Toulouse Métropole se prononcera, par délibération, sur le classement et le déclassement des voiries.

**Signé pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général, Jean-François COLOMBET**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Téléphérique urbain sud (TUS)

du 11 février au 18 mars 2019

La préfecture de la Haute-Garonne communique

> En complément à l'avis d'ouverture d'enquête du 27 décembre 2018, relatif à l'opération du Téléphérique urbain sud (TUS), il est précisé qu'en plus des quatre lieux cités dans cet avis, la commission d'enquête assurera une permanence complémentaire en vue d'accueillir le public et de recueillir ses observations sur l'utilité publique du projet jeudi 14 mars 2019 entre 12h00 et 15h00 à l'adresse suivante :

Université Paul Sabatier
Forum Louis Larenc - bâtiment d'accueil
118 route de Narbonne
31400 Toulouse

En conséquence, la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public aux dates et lieux suivants :

* Au siège de Tisséo Collectivités, 7 esplanade Compans-Caffarelli à Toulouse,
- le lundi 11 février 2019 de 9h00 à 13h00
- le lundi 18 mars 2019 de 13h00 à 17h00

* Au siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse,
- le lundi 18 février 2019 de 14h00 à 17h00
- le mercredi 27 février 2019 de 9h00 à 13h00

* À la mairie de quartier de Niel à Toulouse, 81 rue Saint- Roch à Toulouse
- le jeudi 7 mars 2019 de 14h00 à 17h00

* À l'Université Paul Sabatier
Forum Louis Larenc - bâtiment d'accueil
118 route de Narbonne
31400 Toulouse
- le jeudi 14 mars 2019 entre 12 h 00 et 15 h 00

* À la mairie de Ramonville Saint-Agne, place Charles de Gaulle à Ramonville Saint-Agne.
- le samedi 16 mars 2019 de 9h30 à 12h00

**Signé pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général, Jean-François COLOMBET**

Notre SITE WEB
www.lejournaltoulousain.fr

CONSTITUTIONS

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution suivant acte sous seing privé du 20 décembre 2018, sans apport en nature de la société **«SOLARPROD»**. FORME : Société par Actions Simplifiée à associé Unique. OBJET : L'étude, la réalisation, le financement, la construction, l'approvisionnement, l'acquisition d'installations valorisant et/ou utilisant toute forme d'énergie fossile ou renouvelable ainsi que tous produits, appareils et équipements électrométallurgiques, électroniques, électrochimiques, chimiques, gazeux, métallurgiques, électriques, mécaniques, thermiques, hydrauliques, de manutention et de traction ; La gestion et l'administration, l'exploitation directement ou par bail, la maintenance, la location desdites installations ; La cession desdites installations. SIEGE SOCIAL : TOULOUSE (31200) rue Paule Raymondis n°41 – ZAC Gabardie. DUREE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. CAPITAL SOCIAL : Capital de 100 €uros libérés entièrement, divisé en 10 actions de 10 €uros constitué uniquement d'apports en numéraire. ADMISSION AUX ASSEMBLEES : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Le droit de vote attaché aux actions de capital est proportionnel à la quotité du capital social qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix. TRANSMISSION DES ACTIONS : Les transmissions d'actions consenties par l'associé unique s'effectuent librement. En cas de pluralité d'associés, les actions sont librement cessibles entre associés et entre ascendants, descendants ou encore conjoint de l'associé. La cession d'actions à des tiers est soumise à l'agrément préalable des associés. PRESIDENCE : Monsieur MILLARD Sébastien, domicilié à SAILLY SUR LA LYS (62840) rue Eric Tabarly n°1. IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE.

Pour avis et insertion

Par Assp du 2.1.2019, il a été constitué une SAS dénommée : **CPSCE**. Capital : 1000€. Siège : 8 voie communale de Florin, 31230 CAZAC. Objet : en France et à l'étranger, directement ou indirectement : Installation de chauffage, de climatisation, de sanitaire, d'Aérothermie, Plomberie, travaux électriques. Durée : 99 ans. Président : Mr CARCASSES Yannick, 8 voie communale de Florin, 31230 CAZAC, pour une durée indéterminée. Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Transmission des actions : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'actionnaire unique sont libres. Immatriculation au RCS de Toulouse

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à COLOMIERS du 14 février 2019, a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : La négociation pour le compte de tiers, de toutes acquisitions, ventes, échanges et transactions, locations portant sur tout bien immobilier, l'administration de biens, la gérance et le syndic, l'acquisition, la souscription et la gestion de toutes parts sociales et de toutes valeurs mobilières ; la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, ou financières ; la réalisation d'opération de marchand de biens ou de lotisseurs, la réalisation de toutes rénovations ou réhabilitations d'immeubles, l'acquisition, la souscription et la gestion de toutes parts sociales et de toutes valeurs mobilières,
La dénomination sociale est : **ELURA SAS**
Le siège social est fixé à : TOULOUSE (31100), 5 rue Paul Farrando
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de MILLE EUROS (1 000,00 EUR).
Les apports sont en numéraire.
Les cessions sont libres entre associés uniquement.
Le premier président de la société est : Monsieur Antoine GARAT, domicilié à TOULOUSE (31400), 11 rue Hergé.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE

**Pour avis
Le Président**

MARIPOSA SCI

**MARIPOSA SCI
SCI en liquidation
au capital de 100,00€
Siège social : 8 rue de Bagnols
31790 SAINT JORY
RCS TOULOUSE 531028058**

Avis de constitution

Par AGE enregistrée en date du 15/12/2018, les associés ont décidé la dissolution de la société à compter du 31/12/2018 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel. A été nommé comme liquidateur, Mme NUNEZ Christine demeurant à SAINT JORY (31790) 8 rue de Bagnols avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixée au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE en annexe au RCS.

**Pour Avis
Le Liquidateur**

UNIJURIS

**46 Bd Victor Hugo
CS 81443
06008 Nice Cedex 1**

Par acte SSP à TOULOUSE du 15/02/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : **LES MYRIADES** Siège : 2 Rue Temponnières, 31000 TOULOUSE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TOULOUSE Capital : 1 200 euros composé d'apports en numéraire Objet : - Acquisition, administration exploitation par bail nu ou meublé de tous biens immobiliers, parts de sociétés à prépondérance immobilière, immeubles bâtis ou non bâtis, acquis ou édifiés par elle ;toute activité de consultance en ingénierie, en gestion et fiscalité; Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix, Agrément : Toute Mutation d'une ou plusieurs actions, par l'un ou l'autre des Associés Fondateurs, est libre. Toute Mutation d'une ou de plusieurs actions de la Société par les associés, autres que les Associés Fondateurs, même entre associés, est soumise à l'agrément préalable donné par décision collective prise à la majorité extraordinaire représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social et comprenant obligatoirement le vote favorable des Associés Fondateurs. Président : M. Frédéric FABRE, demeurant : 2 Rue Temponnières, 31000 TOULOUSE Directrice générale : Mame Sophie, Simone FABRE, demeurant : 2 Rue Temponnières, 31000 TOULOUSE

Par acte SSP du 16/02/2019 il a été constitué une SASU dénommée:
JULIEN BODY PIERCING
Sigle: SASU
Nom commercial: JULIEN BODY PIERCING
Siège social: 133 route de cazeres 31430 LE FOUSSERET
Capital: 1.500 €
Objet: AUTRES SERVICES PERSONNEL AUTRES COMMERCES DE DETAIL
Président: DE OLIVEIRA Julien 133 route de cazeres 31430 LE FOUSSERET
Transmission des actions: sans mention
Clause d'agrément : Sans Mention.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Sans Mention
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de TOULOUSE

Suivant un acte ssp en date du 05/02/2019, il a été constitué une SASU
Dénomination :
CS AUTOMOBILE
Siège social : 3 Boulevard De Courties 31120 PORTET SUR GARONNE
Capital : 15000 €
Activités principales : négociant automobiles, achat et vente de tous véhicules neuf et occasion, import-export.
Durée : 99 ans
Président : M. CARAIAN Solomon-florin 11 Rue Jean Weber 31100 TOULOUSE
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

SCP Jean-Claude ARAGON Eric FOURNIE Guillaume TOUSSAINT et Aurélien FOURNIE

44 Grande Rue
31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Aurélien FOURNIE le 14/02/2019, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
Dénomination : **SCI BARLET**
Forme : société civile
Capital Social variable : 2000,00€ avec un minimum de 200,00€ siège social : BOULOC (31620) 1117A Chemin du Moulin à Vent
Objet Social : l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, en meublé ou non, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de TOULOUSE
Gérant : Monsieur Thierry, Jean, Philippe MARTY, demeurant à BOULOC (Haute-Garonne) 1117 A, Chemin du Moulin à Vent
Cession de parts : toutes cessions soumises à agréments des associés

Pour Avis,
Le Notaire

Par acte SSP du 19/02/2019 il a été constitué une SCI dénommée:
SHI-FU-MI
Siège social: 6 rue sophie germain bâtiment 7, appartement 89 31500 TOULOUSE
Capital: 500 €
Objet: Achat, vente et location de biens immobiliers et mobiliers pour: de la location saisonnière, location longue durée et location de locaux commerciaux et toutes activités s'y rapportant.
Gérant: M. DUVEAU Gaël 6 Rue Sophie Germain Bâtiment 7, Appartement 89 31500 TOULOUSE
Co-Gérant: Mme COLLIN Marie 6 Rue Sophie Germain Bâtiment 7, Appartement 89 31500 TOULOUSE
Cession des parts sociales : La cession des parts sociales est effectuée par acte authentique ou sous seing privé. Toute cession doit, conformément à l'article 1690 du Code civil, être signifiée à la Société ou acceptée par elle dans un acte authentique.
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de TOULOUSE

Avis de constitution

FORME : Société à Responsabilité Limitée à associée unique
DENOMINATION : **TRANS COLIS EXPRESS**
SIEGE SOCIAL : 3 Rue Agricol-Perdiguier, Appartement 58 C, 31830 PLAISANCE DU TOUCH
OBJET : Transport public routier de marchandises au moyen de véhicules n'excédant pas un poids maximum de 3.5 tonnes. Loueur de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises au moyen de véhicules n'excédant pas un poids maximum de 3.5 tonnes
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
CAPITAL SOCIAL : 3 500 euros
GERANCE : Madame AMCHROUK Samira, demeurant 3 Rue Agricol-Perdiguier, Appartement 58 C, 31830 PLAISANCE DU TOUCH
IMMATRICULATION RCS de TOULOUSE

Pour avis,
La Gérance

Par acte du 15/02/2019, il a été constitué la **SASU L'EPICERIE** siégeant au 188 route de seysses, 31100 Toulouse.
- Objet : Vente de produits alimentaires ainsi que des boissons alcoolisées
- Capital : 500 euros
- Durée : 99 ans
- Président : Monsieur BAZINI Kamel demeurant au 37 rue du Professeur Rey, 31100 Toulouse nommé pour une duree indéterminée.
Immatriculée au RCS Toulouse

Par acte SSP du 17/02/2019, il a été constitué une SCI à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **MAJIC sci familiale**
Objet social : acquisition, administration, gestion par location d'immeubles
Siège social : chez famille Iché, 10 chemin Maraîchers, 31400 Toulouse.
Capital minimum : 10 €
Capital initial : 100 €
Capital maximum : 1.000.000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Iché Jérôme, demeurant 10 chemin Maraîchers, 31400 Toulouse, Mme Victorion Myriam, demeurant 10 chemin Maraîchers, 31400 Toulouse
Clause d'agrément : appartenir à la famille et agrément de tous les associés
Immatriculation au RCS de Toulouse

Suivant un acte ssp en date du 04/02/2019, il a été constitué une SASU
Dénomination :
CH MENUISERIE
Siège social : 11 Rue Hilaire Chardonnet 31300 TOULOUSE
Capital : 5000 €
Activités principales : pose et dépose menuiserie (alu, bois, pvc)
Durée : 99 ans
Président : M. HAMAIDIA Cheref 11 Rue Hilaire Chardonnet 31300 TOULOUSE
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Par acte SSP du 08/02/2019 il a été constitué une SCI dénommée:
SCI EEGIMBERT
Siège social: 62 chemin de l'industrie 31390 CARBONNE
Capital: 1.000 €
Objet: Acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente de tous biens et droits immobiliers,
Gérant: M. GIMBERT Etienne Goueytes 31310 MONTESQUIEU VOLVESTRE
Co-Gérant: M. GIMBERT Emmanuel 44 Rue de l'Eglise 31390 CARBONNE
Cession des parts sociales : Toute cession de parts est soumise à l'agrément des associés
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de TOULOUSE

Par acte SSP en date du 14/02/19, il a été constitué une EURL dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : **Entreprise Rémy Services -** Objet : Entretien des espaces verts, Travaux de rénovation du bâtiment, Nettoyage et désinsectisation, Contrôle des E.P.I et matériels de sécurité - Siège social : Route d' Espagne 31440 Saint-Béat . Capital : 500 €. Durée :99 ans. Gérance : Mr. Dominique MARTINEZ, demeurant Route d'Espagne 31440 St-Béat. Immatriculation RCS TOULOUSE.

AVIS DE CONSTITUTION
Forme : SARL. Dénomination : **Auto Sport.** Objet : Vente véhicules neufs et d'occasion. Siège social : 73 rue des Troènes, 31000 TOULOUSE. Capital : 500€. Durée : 99 ans. Gérance : M. Bouderradji Omar, demeurant 73 rue des Troènes, 31000 TOULOUSE. Immatriculation RCS TOULOUSE.

CESSION FONDS DE COMMERCE

OCTEINS AVOCATS

MAITRE FREDERIC CAROL

OCTEINS AVOCATS
8, BOULEVARD D'ARCOLE
31000 TOULOUSE

Par acte SSP à TOULOUSE du 13.12.18, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement Toulouse 3 le 14.12.18, Dossier 2018 00064738, réf. 3104P03 2018 A 14222, **la SARL C.R. CONSTRUCTIONS** au capital de 50.000 €, dont le siège est à TOURNEFEUILLE (31), 79 Route de Tarbes, RCS TOULOUSE 319 569 000, a cédé à la **SAS SPG PISCINES** au capital de 2.000 €, dont le siège est à BRUGUIERES (31), Route de Cépet, RCS TOULOUSE 844 256 289, un fonds de commerce de vente de piscines et tous accessoires s'y rapportant, sis à FENOUILLET (31), 83 Route de Paris, pour lequel la SARL C.R. CONSTRUCTIONS est identifiée au Répertoire National des Entreprises sous le numéro SIRET 319 569 000 00031, moyennant le prix de 40.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 39.000 € et aux éléments corporels pour 1.000 €. L'entrée en jouissance du fonds a été fixée au 13.12.18. Les oppositions s'il y a lieu seront reçues au cabinet de Me Frédéric Carol, Avocat, domicilié au 8 boulevard d'Arcole - 31000 TOULOUSE, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

Pour insertion.

TRANSFERTS DE SIÈGE

AUDISUD PLAISANCE

DES DOCTEURS PERRAULT-CORBARRIEU ET GRANDMOTTET

Société civil de moyens
au capital de 304.90€
Siège social : 7-9 Allée du Lauragais
31770 COLOMIERS
R.C.S. TOULOUSE 424 900 462

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1 janvier 2018, il a été décidé à compter du 01 janvier 2018 de modifier l'adresse du siège social:
Le siège de la société est fixé à COLOMIER (31 770) – 2 Place des Monts Dorés.
Le reste de l'article demeure inchangé.
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis.

Forme : SASU. Dénomination : **CAR SERVICE**, au capital de 2000 €. 844840272 RCS Toulouse. L'AG Extraordinaire du 19/02/2019 a décidé de transférer le siège social de la société du 1 IMPASSE DANIEL BERNOULLI 31830 PLAISANCE DU TOUCH au 14B CHEMIN DE LA CHASSE 31770 COLOMIERS à compter du 19/02/2019. Modifications au RCS TOULOUSE

LE CLOS DE MARGOT

Société Civile Immobilière
Au capital de 869,25 €
Siège social : 4 rue du Docteur Bernardbeig 31100 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 344 976 816

Avis de publicité

Aux termes d'une délibération en date du 24 janvier 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 9 rue d'Arromanches - 31300 TOULOUSE au 4 rue du Docteur Bernardbeig - 31100 TOULOUSE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE.

Pour avis
La Gérance

CEC MARC BEPMALE & ASSOCIES

PSB LOUNGE

Société par actions simplifiée au capital de 7500,00 Euros
177 Allée du Cers
ZA des Landes
R.C.S de Toulouse : 819 527 532

Aux termes d'une Assemblée générale extraordinaire du 1/12/2018, le siège est transféré du 177 allée du Cers ZA des Landes au 197 avenue de Fronton Bât K 31200 Toulouse à compter du 1/12/2018.
Les statuts sont modifiés comme suit :
Article 4 : Siège social-Succursales
Le siège de la société est fixé au 197 avenue de Fronton Bât K 31200 Toulouse.
Le reste du texte restant inchangé.
Mention sera faite au RCS de Toulouse.

Pour Avis,
La Présidente.

«BAGATEM»

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1000 Euros
Siège Social Anciennement 4 place Saint-Raymond à SAINT-GAUDENS (31800)
RCS Toulouse : 807 569 264

Par décision du 30 décembre 2018 Marion BAGATE, associée unique, a transféré au 1er janvier 2019, le siège social de BAGTEM à SAINT GAUDENS, 10 rue Mathe, alors qu'il était fixé jusqu'alors 4 place Saint-Raymond à Saint-Gaudens (31800).

PLEIN SOLEIL

SARL unipersonnelle
au capital de 1000 €
Siège social : 22 Chemin De Turtelle
31140 PECHBONNIEU
841888852 RCS de TOULOUSE

Par AGE du 01/02/2019, il a été décidé à compter de ce même jour :
- Transférer le siège social au 18, Rue des Vignes 31780 CASTELGINEST - Changement de gérant: Ancien gérant : Mr Mohamed CHELLALOUA, démissionnaire Nouveau gérant : Mr Lowik LECA, demeurant 18 rue des Vignes 31780 CASTELGINEST
Mention au RCS de TOULOUSE

NUDGE ID

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 €
Siège : 146 Avenue du Maréchal de Saxe 69003 LYON
828065466 RCS de LYON

Par décision de l'associé unique du 13/02/2019, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 14/02/2019 au 40 Rue du capitaine escudie 31000 TOULOUSE.
Président: M. LAMBERT Alexandre 40 rue du capitaine Escudié 31000 TOULOUSE
Radiation au RCS de LYON et ré-immatriculation au RCS de TOULOUSE

Avis de modification

La **SASU Dorj**, au capital de 100€, domicilié au 5, esplanade Compans Caffarelli, Bât A, CS 57130, 31000 TOULOUSE, SIREN 834 241 815, RCS de TOULOUSE, a décidé suite à l'AGE du 12/02/2019 :
- de transférer le siège de la société au 3, rue des Pénitentes Gris, 31000 Toulouse.
Les statuts sont modifiés en conséquence.
Mention faite au RCS de Toulouse

Pour avis et mention

SCI RG CAU Société civile immobilière au capital de 320 Euros Siège social : 20, Impasse de Bordenoire 31170 TOURNEFEUILLE RCS TOULOUSE : 422 237 123 Aux termes d'une délibération en date du 30 novembre 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, avec effet au 1er décembre 2018, de transférer le siège social du 20, Impasse de Bordenoire - 31170 TOURNEFEUILLE au 2 bis, Rue du Moulin Bayard – Appartement 3 - 31000 TOULOUSE. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis

---

LUNE BLEUE SCIC SARL au capital de 97 500€
Siège social : 15 rue Gabriel Péri, 31000 TOULOUSE
R.C.S. TOULOUSE 847 935 376
Par décision du gérant le 13 février 2019, il a été décidé à compter de ce jour de transférer le siège social au 32, rue Pierre-Paul Riquet, 31000 TOULOUSE.
Pour avis, au RCS de TOULOUSE

MODIFICATIONS DIRIGEANT(S)

Etude de Notaire « NOTALIFE » SELARL

Titulaire d'un Office Notarial
à COUFOULEUX (Tarn), 57 Avenue Jean Berenguier

SARL FONCIERE GRANGE

Siège social à TOULOUSE (31000)
6 Allée du Niger Résidence Arno
Bâtiment C – Appartement 520 ;
Capital social de 2.000,00 Euros ;
Immatriculée sous le numéro
538 642 943 RCS TOULOUSE.

Aux termes d'un acte reçu par Maître LABASSA le 31/01/2019, contenant donation-partage de parts de ladite société, il a notamment été décidé de nommer Monsieur Jean-Michel GRANGE, demeurant à TOULOUSE (31000) 6 Allée du Niger, Résidence Arno, Bâtiment C, en qualité de nouveau Gérant, à compter du 31/01/2019 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Alexandre GRANGE, Gérant démissionnaire. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

Pour avis
le Notaire

SOLIS ENERGIE

Société par Actions Simplifiée
à associé unique
A Capital Variable
41 rue Paule Raymondis
ZAC Gabardie - TOULOUSE (31200)
RCS TOULOUSE 814 773 891

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement en date du 2 mars 2018, l'associé unique a décidé d'accepter la démission de la société GAVRIANE (anciennement CAPSUD) SASU au capital de 1.000.000 €uros, sise à VAULX-MILIEU (38090) 85 rue Condorcet, immatriculée au RCS de VIENNE sous le numéro 514 801 414, de ses fonctions de Directeur Général de la société en date d'effet rétroactive du 1er mars 2018, et de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis et insertion

Laura LLANES-DESBARAX

Avocat
61 allée du Comminges
31770 COLOMIERS

KINES JOLIMONT

Scp au capital de 1.524,49 Euros
26 Avenue Léon Blum
31500 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 403 605 520

Aux termes d'une délibération du 20/12/2018, l'assemblée générale a nommé Monsieur Loïc QUIZANO, demeurant 28 allées Charles de Fitte – Résidence l'Aventin Bâtiment A Porte 60 31300 Toulouse en qualité de cogérant de la société à compter du 1er janvier 2019 pour une durée indéterminée. Benoît ARIN est maintenu en qualité de cogérant de la société pour une durée indéterminée.

DUBOIS ORTALI ASSOCIES

Sarl au capital de 82 500 euros
1, Av Lucien Servanty
31700 BLAGNAC
RCS TOULOUSE 832 672 299

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14/02/2019, il a été pris acte de la nomination de Monsieur Michaël DUBOIS, demeurant 53 route de Blagnac-Apt 25 – 31200 Toulouse, en qualité de nouveau Gérant, à compter du 14 Février 2019 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Sébastien DUBOIS, Gérant démissionnaire.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse.

CLAIRE INVESTISSEMENTS
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros - Siège social : 1 Impasse du Louradou 31180 ROUFFIAC-TOLOSAN - 843 686 668 RCS TOULOUSE
Suivant acte constatant les décisions unanimes des associés du 13/02/2019, il a été décidé, à compter du même jour, de nommer en qualité de co-gérant pour une durée illimitée Monsieur Jean-François GUCHENS demeurant 4 Impasse du Château de la Bergerie 31180 ROUFFIAC-TOLOSAN, et de modifier en conséquence l'article 15 des statuts.

Pour avis, la Gérance

CEC MARC BEPMALE & ASSOCIES

SAS PSB LOUNGE

au capital de 7500 Euros
Siège social : 177 Allée du Cers ZA des Landes 31850 Mondouzil
N°RCS Toulouse : 819527532

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1/07/2018, les actionnaires ont pris acte de la démission de M. Jean Brunel de sa fonction de Directeur général.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse.

La Présidente.

Forme : SAS Dénomination : **PREVIAM** au capital de 2000€. SIEGE : 140 Bd de Peyramont 31600 MURET, 831044243RCS TOULOUSE. L'AGE, du 01 janvier 2019 a décidé la nomination de Monsieur FARINA David Marc, demeurant 140 Bd de Peyramont 31600 Muret en qualité de Président en lieu et place de Monsieur COMETTO Sergio à compter du 16 Septembre 2018. Modifications au RCS TOULOUSE.

MODIFICATIONS OBJET SOCIAL

les avocats

Maître Agnès SOULEAU TRAVERS

Avocat à la Cour
21 rue des Frères Lion
31000 TOULOUSE

PATRIMOINE PERFORMANCE SERVICES

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 25 rue Fernand PELLOUTIER - 31000 TOULOUSE
843 410 317 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 janvier 2019
Il a été décidé d'étendre, à compter du 1er janvier 2019, l'objet social aux activités de :
« Transaction sur immeubles et fonds de commerce »
En conséquence L'article 2 « Objet » des statuts a été modifié comme suit :
- Nouvelle mention :
« La société a pour objet, en France et à l'étranger :
- L'accompagnement, le conseil, la gestion, la réalisation, de tout projet patrimonial, hôtelier, restauration, et logistique (vente, location, contrats de partenariats dont par exemple les PAC, Prestations d'Accueil et de Confort) dans le secteur public ou privé.
- La mise en œuvre de diagnostics et de préconisations en matière de valorisation patrimoniale (meilleurs choix de valorisation en fonction de l'analyse de la stratégie des établissements concernés, de leur situation financière et de leur environnement). Préconisation d'actions globales de valorisation de court, moyen et long terme.
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage sur les projets immobiliers et hôteliers
- Transaction sur immeubles et fonds de commerce
- Commercialisation de biens
- L'aide à la mise en œuvre des projets
- La recherche et développement
- Le consulting : gestion de projets
- La formation
- Le dépôt de tout savoir faire : marques, brevets,
- L'activité d'intermédiaires de commerce
- La mise en contact, l'établissement de relations avec tout établissement, entreprises publiques/privées
- La conception, l'organisation de manifestations, de séminaires, de colloques, de conférences, de débats, de conventions, d'ateliers.
- L'édition et la publication d'ouvrages
- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;
- La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. »
Mention sera faite au RCS de TOULOUSE

Pour avis

Avis de Modification : Dénomination sociale : **CPM** Forme : SARL Siège social : 1 LOT LES MONTS DE LEMPAUT 2 - 81700 LEMPAUT Capital social : 1000€ Numéro SIREN 847607306 RCS Castres Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 13/02/2019 il a été pris acte d'étendre l'objet social de la société, à compter du 13/02/2019, en ajoutant : climatisation, énergie renouvelable et il a été pris acte d'enlever de l'objet social de la société, à compter du 13/02/2019, en supprimant : travaux de plâtrerie, revêtements sols et murs. L'article 2 des statuts a été modifié, en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Toulouse. Pour avis et mention.

MODIFICATIONS CAPITAL SOCIAL

13, impasse teynier
31100 Toulouse

GROUPE ARBIZON

Société à responsabilité limitée
au capital de 222 000 euros
porté à 600 000 euros
Siège social : 49 Avenue de Sourdeval, 31470 SAINT LYS
RCS TOULOUSE 534 503 768

Par décision du 31/12/2018, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 378 000 euros par incorporation de réserves. L'article 9 « capital social » a été modifié en conséquence.

DISSOLUTIONS

32, Cours de l'Intendance
33000 BORDEAUX

EXPAC

Société par actions simplifiée
à associé unique
Au capital de 150.000 €
Siège social : 3, allée Henri IV 31800 SAINT-GAUDENS
RCS TOULOUSE 812 703 361

Avis de publicité

Aux termes d'un procès-verbal en date du 26 novembre 2018, l'associé unique TIHOLI, SARL au capital de 222.222 € dont le siège est sis 3 rue du Maquis Foch 16500 CONFOLENS et immatriculée au RCS d'ANGOULEME sous le numéro 812 576 262, a décidé la dissolution sans liquidation de la SASU EXPAC, par application de l'article 1844-5 al.3 du Code de commerce. Cette dissolution entraine la transmission universelle du patrimoine de la SASU EXPAC au profit de la SARL TIHOLI. Sur le plan fiscal, la dissolution sans liquidation prendra effet rétroactivement au 1er janvier 2018.

La présente publicité fait courir le délai d'opposition de 30 jours des créanciers.

Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,

ATB SAS

Société au capital social de 1 000 €
Siège social : 15 rue Marc sangnier, 31300 TOULOUSE
SIren 829 431 451 - RCS TOULOUSE

Aux termes d'une délibération prise le 17 Décembre 2018, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 Décembre 2018. Elle a nommé comme liquidateur Mr Alik AVETISYAN demeurant - 4 Impasse Madeleine de SCUDERY 31300 TOULOUSE - pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, payer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. La correspondance et tous actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'adresse du liquidateur.

Les actes et les pièces relatifs à la liquidation seront déposé en annexe au Registre du Commerce au Greffe du Tribunal de Commerce de Toulouse.

Pour avis et mention
Le liquidateur.

LE 8 RUE ROBERT BAJAC Société civile de construction vente au capital de 400 euros 10 rue Raymond Corraze 31500 TOULOUSE RCS TOULOUSE 812 723 500 L'AGE du 30/11/2018 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour, et sa mise en liquidation amiable. La société D4 FONCIER, par sigle D4F, SARL au capital de 8000euros sise 10 rue Raymond Corraze 31500 Toulouse RCS Toulouse 500 427 976, représentée par Eric DURAND cogérant, a été nommée liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 10 rue Raymond Corraze 31500 TOULOUSE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Mention au RCS Toulouse.

9 avenue Parmentier
31086 Toulouse

FORMIDIAS

Société par actions simplifiée
au capital de 50.000 euros
Siège social :
23 boulevard Victor Hugo
Site du Perget – Bâtiment Socrate
31770 COLOMIERS
519 132 021 RCS TOULOUSE

L'assemblée générale extraordinaire des associés du 08/02/2019 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société, à compter de cette date, et sa liquidation amiable. A été nommé comme liquidateur M. Stéphane DOUCE, domicilié 36 rue de Solférino, 31500 TOULOUSE avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social.

Mention sera faite au RCS de Toulouse

LES HAUTS DE TOURNEFEUILLE Société civile de construction vente au capital de 400 euros 10, rue Raymond Corraze 31500 TOULOUSE RCS TOULOUSE 808 020 903 L'AGE du 30/11/2018 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour, et sa mise en liquidation amiable. La société D4 FONCIER, par sigle D4F, SARL au capital de 8000euros sise 10 rue Raymond Corraze 31500 Toulouse RCS Toulouse 500 427 976, représentée par Eric DURAND cogérant, a été nommée liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 10 rue Raymond Corraze 31500 TOULOUSE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Mention au RCS Toulouse.

LES VILLAS DU PETIT BARRY Société civile de construction vente au capital de 400 euros 10, rue Raymond Corraze 31500 TOULOUSE RCS TOULOUSE 803 980 200 L'AGE du 30/11/2018 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour, et sa mise en liquidation amiable. La société D4 FONCIER, par sigle D4F, SARL au capital de 8000euros sise 10 rue Raymond Corraze 31500 Toulouse RCS Toulouse 500 427 976, représentée par Eric DURAND cogérant, a été nommée liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 10 rue Raymond Corraze 31500 TOULOUSE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Mention au RCS Toulouse.

MINIMES 77 Société civile de construction vente au capital de 400 euros 10, rue Raymond Corraze 31500 TOULOUSE RCS TOULOUSE 811 481 720 L'AGE du 30/11/2018 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour, et sa mise en liquidation amiable. La société D4 FONCIER, par sigle D4F, SARL au capital de 8000euros sise 10 rue Raymond Corraze 31500 Toulouse RCS Toulouse 500 427 976, représentée par Eric DURAND cogérant, a été nommée liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 10 rue Raymond Corraze 31500 TOULOUSE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Mention au RCS Toulouse.

DISSOLUTIONS

Société d'Avocats
2 Impasse Couzinet
Parc de la Plaine - BP 95818
31505 TOULOUSE CEDEX 5

S.C.I. LE ROND POINT

SCI en liquidation
Au capital de 27 441 euros
Siège social : Lieudit Le Village 31790 SAINT JORY
Siège de liquidation : Lieudit Le Village 31790 SAINT JORY
392370540 RCS TOULOUSE

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31/01/2019 au Lieudit Le Village 31790 SAINT JORY a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Jean-François MAURIES, demeurant 12 c chemin de Ladoux 31790 SAINT-JORY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au RCS.

Pour avis
Le Liquidateur

DIVERS

Notaire

SCP Maîtres Thierry BOYER et Sébastien BELVAL

Notaires associés
à MONTASTRUC LA CONSEILLERE
(Haute-Garonne), BP 51

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Thierry BOYER , Notaire Associé soussigné , le 11 février 2019, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la Communauté universelle tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code Civil par Monsieur Jean Robert André **LE GALLOU**, né à le , et Madame Françoise Anne **CALLES**, née à le , son épouse, demeurant ensemble à ROQUEMAURE (81800) lieu-dit La plaine du Piboul .Mariés à la mairie de TOULOUSE (31000) le 30 octobre 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Thierry BOYER notaire associé à MONTASTRUC LA CONSEILLERE (Haute-Garonne), Château de la Valade, 12 Avenue des Chevaliers de Saint Germain .

En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au TGI.

Pour insertion
Le notaire.

WILLIAM
Société par actions simplifiée au capital de 16 000 euros
Siège social : 231 Rue Pierre et Marie CURIE -31670 LABEGE
830 897 005 RCS TOULOUSE
L'assemblée générale du 30 janvier 2019 a décidé, à compter du 1er février 2019 :
- de transférer le siège social du 231 Rue Pierre et Marie Curie – 31670 LABEGE, au 75 Route de Revel – 31400 TOULOUSE et a modifié l'article 4 des statuts en conséquence.
- de nommer en qualité de Président la société QHEPER, SARL au capital de 4 000 euros dont le siège est sis 8 Rue Aber – 31000 TOULOUSE immatriculée sous le numéro 829 112 663 RCS TOULOUSE en remplacement de la SARL GALLOIS démissionnaire
- de nommer en qualité de Directeur Général la société 20 JANVIER, SARL au capital de 4 000 euros dont le siège est sis 79 Rue du Général BOURBAKI – 31200 TOULOUSE immatriculée sous le numéro 829 168 699, RCS TOULOUSE en remplacement de Mr Renaud MAMY démissionnaire
- de nommer en qualité de Directeur Général la société GALLOIS, SARL au capital de 200 euros dont le siège est sis 39 Avenue Honoré Serres – Apt 84 – 31000 TOULOUSE, immatriculée sous le numéro 829 284 033 RCS TOULOUSE et la société TILIA INVEST SAS au capital de 600 000 euros dont le siège est sis 5 Chemin de Gentis – 31320 VIEILLE TOULOUSE
- de supprimer l'article 40 des statuts

ARISTIDE Avocats
11 rue Antonin Mercié
31000 TOULOUSE

SARL DU DEBUT A LA FAIM

SARL au capital de 8.000 €
Siège social : Bonnemaison 31430 LUSSAN-ADEILHAC
Transféré à : « Le Village »
31160 ROUEDE
830.598.033 RCS TOULOUSE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire du 2 décembre 2018, il a été décidé :
- de transférer le siège social de la société de : Bonnemaison 31430 LUSSAN-ADEILHAC à : « Le Village » 31160 ROUEDE, à compter du 2 décembre 2018, et de modifier en conséquence l'article 4 « Siège » des statuts.

L'avis précédemment publié est modifié de la façon suivante :
ARTICLE 4- SIEGE SOCIAL :
Ancienne mention : le siège de la société est fixé à : Bonnemaison 31430 LUSSAN-ADEILHAC.
Nouvelle mention : le siège de la société est fixé à : « Le Village » 31160 ROUEDE.
- de nommer, à compter du 1er janvier 2019, en qualité de co-gérante : Florence HERVE, née le 25.1.1984 à Neuilly-sur-Seine, demeurant Bonnemaison 31430 LUSSAN-ADEILHAC.

Pour avis.

Patrick PARTOUCHE
Avocat
19, chemin de Nicol
31200 - TOULOUSE

RIVIERA ROYAL FINANCES

Société à Responsabilité Limitée
à associé unique
au capital de 10 000 €uros
Siège social : 75 B rue de la concorde 31000 – TOULOUSE
RCS TOULOUSE : 482512613

Aux termes de décisions en date du 2/2/2019, l'associé unique a décidé, avec effet au 1/1/2019 :
- De modifier son objet social qui devient l'activité de négoce, d'importation, exportation, distribution, conception et fabrication de tous produits et services dans le domaine du bien-être, de la beauté et de la cosmétologie pour humains et animaux.
- De modifier la dénomination sociale qui devient WEEDNESS CAPITAL
- De désigner en qualité de gérante de la société Mme Sandrine CHETRIT, demeurant 75 B rue de la concorde à TOULOUSE (31000)
- De modifier en conséquence les articles 2 et 3 des statuts.

Le dépôt légal sera réalisé auprès du R.C.S de TOULOUSE .

Pour avis

Patrick PARTOUCHE
Avocat
19, chemin de Nicol
31200 - TOULOUSE

TUCOM

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 000 €
Siège social : 23 Chemin de la Barigoude - 31100 TOULOUSE
RCS TOULOUSE : 822616454

Aux termes d'une A.G.E du 1ER Février 2019, la collectivité des associés a décidé, à l'unanimité :
- de transférer le siège social de TOULOUSE (31100) 23 Chemin de la Barigoude à TOULOUSE (31000) 36 Boulevard de strasbourg
- de modifier l'activité de la société qui devient celle de restauration rapide sur place et à emporter, salon de thé
- d'augmenter le capital social d'un montant de 5 000 € pour le porter de 5000 € à 10000 € par émission de cent actions de valeur nominale de 50 €, émises, à la valeur nominale, sans prime d'émission et intégralement libérées.
- de modifier en conséquence les articles 2,4, 6 et 7 des statuts.

Le dépôt légal sera réalisé auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

Pour avis

SUD OUEST INCENDIE DESENFUMAGE

Société à responsabilité limitée
au capital de 45 100 euros
Siège social : 44 Chemin de la Camave- Zone d'Activités la Camave II
31290 Villefranche de Lauragais
807 520 374 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une délibération en date du 31 Janvier 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter du 31 janvier 2019 la dénomination sociale «SUD OUEST INCENDIE DESENFUMAGE» par «S.O.I.D.» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts et aura comme sigle « S.O.I.D. SECURITE SYSTEMES ».

Ancienne dénomination sociale : SUD OUEST INCENDIE DESEMFUMAGE

Nouvelle dénomination sociale : S.O.I.D.

Pour avis, La Gérance

Aux termes d'un procès-verbal extraordinaire des associés de la **SCI LES ACACIAS** en date du 15 février 2019, et suite au décès de Madame Marie DISSEGNA gérante de ladite société, il a été procédé :
- Nomination de Madame Sylvie Thérèse DISSEGNA, épouse de Monsieur Antoine Christian BONILLA, demeurant à AUTERIVE (31190)40, Les Hauts de Saint Paul en qualité de nouveau gérant, au lieu et place de Monsieur Marie DISSEGNA.
- Transfert de siège social de la SCI LES ACACIAS à AUTERIVE (31190)40, Les Hauts de Saint Paul

Pour insertion,
Le Gérant, signé.

Dénomination : **CEICOM Solutions** Société Anonyme SCOP à capital variable.
RCS Toulouse 531 984 862
Siège social : 17 rue Gaston Évrard - Centre de Gros Larrieu - 31094 Toulouse Cedex 1
Le Conseil d'Administration du 19/10/2018 a pris acte de la démission de Monsieur Ludovic ROUSSE de ses fonctions d'administrateur à compter du 1er septembre 2018.
Mention sera faite au Tribunal de Commerce de Toulouse (31), pour avis.

Éric GARCIA, PDG

RECTIFICATIFS

6, place de l'Hôtel de Ville
32600 L'ISLE JOURDAIN

Rectificatif à l'annonce du 14/02/2019 concernant la société **PHARMAFOX**, il fallait lire « Monsieur Mathieu ALCARAS, domicilié 5, Place Carnot à FIGEAC (46), né à CLAMART (92) le 22 septembre 1978.»

Pour avis,

Additif à l'annonce parue le 14.02.2019, concernant la création de la société **SNC LAURANNE**. Il a lieu de rajouter : Durée : 99 ans. Associés : - La société dénommée LYR FONCIER, SAS au capital de 1.000 € dont le siège est à POMPIGNAN (82170) 1768 rte de Fronton, immatriculée au RCS de MONTAUBAN sous le numéro 842.441.388. - La société dénommée AGRILOTI, SARL au capital de 1.000 € dont le siège est à GREPIAC (31190) 22 rte d'Auterive, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 503.526.824. - M. Yves Jean Georges RIBES, demeurant à AUCH (32000) 15bis rue Paul Gauzy.

Pour avis. Me JULIEN.

Rectificatif de l'annonce parue le 10/05/2018 concernant la société **EURL FROMENT CHRISTIAN** (RCS TOULOUSE 451 986 400) : il y avait lieu de lire aux termes d'une décision de l'associé unique au lieu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire et le 30/04/2017 au lieu du 05/05/2018, pour la date.

RECTIFICATIF AVIS N°823 du 24/1/2019 du Journal Toulousain concernant : cession de fonds de commerce NB COIFFEUR). Il fallait lire:
« Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au cabinet de Me Boris CORREA, notaire séquestre des fonds, demeurant à Saint-Sulpice-sur-Lèze (31410) », au lieu de Me Xavier LASSUS, avocat.

Pour avis

Rectificatif à l'annonce parue le 24/01/2019 concernant la constitution de la « **SCI VDLC** », il convient de lire : Gérant Monsieur Geoffroy VILLEMONTE de la CLERGERIE et non Monsieur Geoffroy VILLEMONTE.

Rectificatif à l'annonce parue dans le Journal Toulousain du 17/01/2019 concernant la **SCI LES SAINTES** il convenanti de lire que la date de l'AG était le 14/11/2018 et non le 19/11/2018.

Rectificatif à l'annonce parue le 14/02/2019, concernant la société **EZYWINETRAVEL**, il y avait lieu de lire : Par acte SSP du 11/02/2019

Rectificatif à l'annonce parue dans le Journal Toulousain du 07/02/2019 concernant **SARL 5MB** il convenait de lire
- Siège social 78 allées Jean Jaurès - Bât C/E- BP 71028 - 31000 Toulouse
- L'associé Unique et non la collectivité des associés.
- Ancien siège social 1 rue des Pénitents Blancs - Centre d'Affaires - 31010 Toulouse CEDEX 6

Pour vos demandes de DEVIS

32 Rue Riquet
31000 Toulouse

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

09 83 27 51 41